



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2 septembre 2021

L'assemblée générale 2021 est déclarée ouverte à 19h35 en présence de 9 adhérents et des professeurs. Le bureau dispose de 3 pouvoirs de vote.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Présentation des rapports moral et financier
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
Membre sortante: Marie Le Grand
- Projets de l'association
- Questions diverses

1. Bilan moral de la présidente

Cette année a été à nouveau marquée par l'impact de la covid-19 et l'interdiction de se regrouper en salle une grande partie de l'année.

Les cours ont démarré le 7 septembre et se sont arrêtés aux vacances d'octobre, il y a eu 6 cours en présentiel au 1^{er} trimestre. Seuls les derniers cours du mois de juin ont pu reprendre dans les salles.

Merci aux professeurs pour les efforts qu'ils ont déployés pour maintenir les cours et nous offrir des créneaux horaires plus nombreux.

Les cours en visioconférence permettent de garder le lien professeur/élèves tout au long de l'année. Les cours d'Eric ont bénéficié d'une bonne présence des élèves, il y a eu plus de décrochage dans les cours d'Alain et d'Alice. Eric remarque fort justement que la majorité des élèves découragés par la visio sont en majorité de nouveaux pratiquants. Certains professeurs ont enregistré des séances pour leurs élèves, ce qui leur permettait ainsi de pratiquer quand ils le souhaitaient.

Merci pour la longue séance offerte par les 5 professeurs de Meximieux et d'Ambérieu réunis. Ce fut une séance très animée et largement suivie qui a redynamisé notre pratique. Pour les élèves, voir plusieurs personnes pratiquer ensemble présente un réel intérêt et a rendu cette séance fort conviviale et agréable.

Le bureau a tenté de garder le lien avec les élèves ne suivant pas les cours en visio ; certains d'entre eux n'avaient pas la place nécessaire pour pratiquer, ou la présence des enfants les empêchait de suivre les cours sereinement.

Didier exprime de son côté sa difficulté à pratiquer le yoga de manière isolée, sans la stimulation énergétique d'une pratique en présentiel, mais il souligne que la solution trouvée a permis au plus grand nombre de continuer. Peu de clubs ont réussi ce pari selon les informations que nous avons pu recueillir.

L'assemblée remarque qu'il est important d'avoir déjà une certaine pratique et de connaître le professeur pour pratiquer chez soi en visio, c'est ainsi plus facile de suivre les cours.

Il y a eu 37 inscrits en 2020/2021, il y en avait 50 en 2019/2020.

Nous avons maintenu un tarif associatif raisonnable cette année et nous sommes toujours dans la nécessité de trouver une salle plus grande pour le mardi soir.

Il y a eu un bel effort de visibilité de l'association grâce au visuel mis en place et au travail des professeurs qui ont réalisé leurs affiches de présentation affichées lors du précédent forum. Nous les remercions de leur présence le jour du forum pour promouvoir la pratique du yoga et répondre aux questions des personnes intéressées.

Le bilan de la présidente pour la saison 2020/2021, est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier

Il y a eu peu de mouvements cette année.

Les recettes proviennent des inscriptions, de la subvention de 200€ allouée par la mairie et du remboursement de l'assurance au vu de l'inactivité de l'année.

L'année se termine sur un bilan positif, celui-ci est donc équilibré. Le bilan de la trésorière est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER ASSOCIATION HATHA YOGA MEXIMIEUX ANNEE 2020/2021

RECETTES	
INSCRIPTIONS COURS	8460€00
ADHESIONS	670€00
INTERETS LIVRET A	3€22
SUBVENTION MAIRIE	200€00
REMBOURSEMENT MACIF	63€99
TOTAL	9397,21

DEPENSES	
REVERSEMENT MAIRIE	175€00
PRESTATIONS PROFESSEURS	8958€00
FRAIS DIVERS(Banque,intendance,site)	103€21
ASSURANCE	98€79
TOTAL	9335€00

SOLDE ANNEE 2019/2020	2472€48
BILAN ANNEE 2020/2021	62€21
COMPTE AU 31/08/20	2534€69

3. Bilan prévisionnel

Il est établi sur une base de 35 adhérents. 2 stages sont prévus.
Ce bilan est adopté à l'unanimité.

BILAN PREVISIONNEL ASSOCIATION HATHA YOGA MEXIMIEUX ANNEE 2021/2022

RECETTES	
INSCRIPTIONS COURS (base 30 adherents)	7320€00
ADHESIONS	550€00
STAGE BASE 15 PERS	375€00
STAGE BASE 15 PERS	375€00
TOTAL	8620€00

DEPENSES	
REVERSEMENT MAIRIE	130€00
STAGE Paiement Profs	360€00
STAGE Paiement Profs	360€00
PRESTATIONS PROFESSEURS	7320€00
FRAIS DIVERS(Banque,intendance,site)	400€00
ASSURANCE	128€00
TOTAL	8698€00

SOLDE ANNEE 2020/2021	2534€69
BILAN ANNEE 2021/2022	78€00
COMPTE AU 31/08/22	2456€69

4. Projets de l'association

Matthieu rappelle le nombre de personnes acceptées dans chaque cours : initialement 25 élèves le lundi, mais Alice préfère s'en tenir à 18 personnes afin de rester plus facilement attentive à chacun ; 12 élèves le mardi (lié à la taille de la salle) et 18 élèves le mercredi. Soit 48 adhérents possibles au total, ce qui permet de rester avec le même contrat d'assurance (moins de 50 adhérents)

Le jour du forum sera une grosse journée de communication, nous espérons voir beaucoup de monde, le pass ne sera pas exigé en extérieur.

Les cours en présentiel seront privilégiés, mais ils reprendront en visio s'il y a un nouveau confinement.

Dans l'année à venir, il n'y aura pas de remboursement pour les gens qui ne suivront pas les cours en visio. En contrepartie, l'association propose un paiement trimestriel. Ce mode de paiement étant plus difficile à gérer, il ne sera pas mis en avant de manière prioritaire.

L'association propose un cours en visio à l'année pour les gens n'ayant pas le pass, sur un créneau horaire non concurrentiel avec les autres cours.

Il s'en suit une discussion sur la possibilité de s'engager à l'année en visio, puis basculer sur un cours présentiel si le pass devenait non obligatoire. C'est une solution difficile à envisager, qui pose un problème de rémunération et de pérennité du cours en visio. Marie fait remarquer qu'il s'agit d'un cours comme les autres pour lequel nous pourrions appliquer les mêmes conditions, c'est-à-dire soit un engagement à l'année qui implique de rester dans le même cours, soit un engagement trimestriel.

Organisation des cours pour l'année 2021/2022 :

Alain prend une année de pause car opposé au pass sanitaire, il a pris son bâton de pèlerin pour suivre le chemin de Compostel. Alice reprend le créneau du lundi soir car cela lui permet d'accéder à la grande salle Equilibre en ayant ainsi la possibilité d'augmenter son nombre d'élèves. Matthieu prend le créneau du mardi soir, c'est l'occasion pour lui d'enrichir son expérience d'enseignement. Eric conserve son cours habituel le mercredi soir.

Si Alain revient comme nous l'espérons l'an prochain, tous les cours reviendront à la situation initiale.

Matthieu explique ensuite son expérience dans la pratique et l'enseignement du yoga, le bureau est heureux de soutenir sa démarche d'insertion dans le professorat.

L'association espère relancer les stages trimestriels animés par des binômes de professeurs et nous étudierons également la possibilité de faire appel à des intervenants extérieurs pour faire découvrir d'autres formes de yoga.

Le bureau est en recherche de volontaires pour venir aider. Nous souhaitons trouver dans chaque cours une personne référente qui sera l'interlocutrice privilégiée entre le bureau et les professeurs et adhérents.

Nous serons dans l'obligation de vérifier la validité des pass sanitaires à chaque cours. Nous pourrions cependant noter les personnes qui souhaiteront nous montrer leur pass vaccinal afin de leur éviter le contrôle systématique.

5. Renouvellement des membres du CA

Composition du bureau avant l'AG :

- Marie Le Grand élue en AG 2013
- Matthieu Mohr élu en AG 2017
- Valérie Aubin élue en AG 2019
- Sylvie Rutkowski élue en AG 2020

Marie Le Grand annonce sa démission du bureau qui reste à 3 personnes

Stéphanie propose son aide et accepte de rentrer au bureau, elle est élue à l'unanimité

Matthieu, ancien vice-président, propose sa candidature au poste de président. Suite à cette annonce, Eric demande s'il est pertinent qu'un professeur devienne également président. En réponse à cette remarque tout à fait justifiée, Matthieu précise que son enseignement devrait être temporaire pour cette année, suite à l'absence d'Alain, et que son action de Président resterait évidemment totalement bénévole. Pour les cours, Matthieu serait rémunéré selon les mêmes critères qu'Alice Barba. Si Alain revenait, ce qui est le souhait de chacun, tous les cours reviendraient à leur situation antérieure et cela ne devrait donc pas poser de problème. Une solution alternative au poste de président serait également envisageable pour cette année, en la personne de Valérie Aubin, même si elle ne le souhaite pas particulièrement.

Suite à cette discussion ouverte et consensuelle, la candidature de Matthieu est acceptée par l'assemblée.

Composition du nouveau bureau :

- | | | |
|----------------------------|-------------------|------------|
| ○ Matthieu Mohr | élu en AG 2017 | Président |
| ○ Valérie Aubin | élu(e) en AG 2019 | Trésorière |
| ○ Sylvie Rutkowski | élu(e) en AG 2020 | Secrétaire |
| ○ Stéphanie Rubin Delanchy | élu(e) en AG 2021 | Membre |

Virginie, Marisol et Didier proposent leur soutien ponctuel mais ne souhaitent pas candidater pour le bureau.

Le nouveau bureau est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Questions diverses

Matthieu remercie Marie, au nom du bureau, des professeurs et de tous les adhérents, pour son engagement et l'ensemble du travail réalisé durant toutes ces années pour l'association.

L'assemblée générale se termine vers 20h45 autour d'un pot amical.



Marie Legrand
Présidente sortante



Matthieu Mohr
Président élu